



# CORONAVIRUS

COMMUNIQUÉ / LILLE, AVRIL 2021



#LaSécuEstLà

## La Caf du Nord est mobilisée pour assurer la continuité de service auprès de tous ses usagers, allocataires et partenaires.

Suite aux nouvelles mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire, la Caf du Nord **garantit et maintient son offre de service au public**, tout en permettant à ses équipes de s'organiser pour la garde de leurs enfants.

**Nos services sont accessibles 24h/24 et 7j/7 sur notre site caf.fr.**

## Nos accueils en agences Caf sont ouverts sur rendez-vous

**Les conseillers Caf sont particulièrement mobilisés pour proposer un accompagnement de l'ensemble de nos publics**, allocataires et partenaires, et **traiter les dossiers.**

L'accompagnement social continue d'être réalisé par les travailleurs sociaux auprès des familles.

En raison de la situation sanitaire, nous prenons les mesures recommandées pour protéger le public et nos collaborateurs.

**Nous invitons les allocataires à venir, si possible seul, à l'heure indiquée et de porter un masque homologué.** Toutes les consignes sont rappelées sur les pages locales du site caf.fr.

## La Caf du Nord garantit le versement mensuel des prestations ce mardi 6 avril

Le paiement mensuel des prestations sera versé à plus de 606 000 allocataires, le **mardi 6 avril.**

**1,5 million de personnes sont couvertes dans le Nord par les prestations de la Caf**, soit plus d'un habitant sur deux.

La Caf du Nord est un acteur essentiel de la solidarité sur les territoires.

## La Caf du Nord assure un service à distance à l'ensemble de ses usagers

Les services téléphoniques et numériques de la Caf du Nord sont accessibles et permettent aux allocataires de réaliser plus de 90% de leurs démarches.

La Caf du Nord propose une offre de service adaptée :

- **L'espace sécurisé Mon Compte du site caf.fr, disponible 24h/24, 7j/7** ou l'application mobile Caf - Mon Compte, disponible gratuitement sur les différentes plateformes.
- **transmettreundocument.caf59@info-caf.fr** est une adresse mail pour l'envoi de documents et justificatifs pour les dossiers et demandes de prestations.
- Des formulaires interactifs à compléter directement en ligne pour les demandes les plus courantes sur le site caf.fr.
- **La plateforme téléphonique régionale 59/62 au 32 30** (service gratuit + prix d'un appel local), accessible du lundi au vendredi de 12 h à 16 h.
- **Des rendez-vous téléphoniques** avec des créneaux disponibles, du lundi au vendredi, à prendre sur le site caf.fr.

## Un service dédié à l'accueil prioritaire pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise

À partir du 4 avril, les crèches, écoles, collèges et lycées ferment pour 3 semaines minimum mais pas les établissements médico-sociaux.

Certains professionnels de santé et autres personnes indispensables à la gestion de la crise sanitaire, peuvent rencontrer des difficultés pour faire garder leurs enfants et se rendre sur leur lieu de travail.

**La Caf se mobilise pour les aider à trouver une solution de garde.**

Sur le site monenfant.fr, un questionnaire en ligne leur permet de demander une solution d'accueil pour leur(s) enfant(s) de moins de 16 ans et d'indiquer s'ils ont besoin de les faire garder la nuit ou le week-end en particulier.